



Le Cabinet COLL remporte le Prix de l'Innovation Avocat 2015 !



Le cabinet Coll est le lauréat 2015 du concours national de l'innovation ouvert aux cabinets d'avocats organisé par le village de la justice.

Le Cabinet Coll, représenté par Maître COLL, avocate fondatrice du cabinet, a ainsi remporté le prix du jury pour la mise en place du premier réseau d'avocats à recevoir gratuitement et sans engagement.

L'idée du réseau est de mettre les procédures des grands cabinets au service des particuliers et des PME, en s'appuyant sur la marque Cabinet Coll, ses méthodes, ses procédures internes, et surtout en gardant la même qualité dans le traitement des dossiers. C'est cette rigueur qui a été particulièrement appréciée du jury. L'objectif est de rendre un accès au droit simple, efficace et transparent. Lors du premier rendez-vous, on ne repart pas avec une facture mais avec un premier avis sur les chances de succès de son dossier, l'indication précise et définitive de son coût ainsi qu'une estimation de la durée prévisible de la procédure.

Pas de mauvaise surprise, une vision claire des possibilités offertes qui a été saluée à l'unanimité par un jury composé de membres du Conseil National des Barreaux et d'anciens Bâtonniers...

www.cabinetcoll.com